

Image not found or type unknown



Comment faire respecter conditions particulieres incrites dans acte de vente

Par **scabari**, le **25/07/2022** à **17:52**

sur une parcelle de terrain d'environ 2500m² j'ai recement vendu une partie de cette parcelle de terrain (1200m²) avec inscription dans l'acte de vente de conditions particulieres.
Ces conditions etant de faire construire, a la charge de l'acquireur en limite de propriété, un mur de séparation de 2m de haut , enduit, avec mise en forme en terre végétale le long du mur, avec un portail et un droit de passage... il est également précisé que le mur de séparation sera édifié sur la parcelle du vendeur qui en aura la propriété exclusive.
Si l'acheteur ne respecte pas ou qu'a motié ces conditions quels sont mes recours ?
Merci d'avance